



Siège social : 26, rue de la Cloche, B.P. 14 - 77301 Fontainebleau CEDEX
Permanences au local des Amis de la Forêt : le mardi
de 10 heures à 12 heures (sauf jours fériés et juillet/août).
Tél. : 01 64 23 46 45 (répondeur)
www.aaff.fr - Courriel : amisforet77300@gmail.com

I - Les AFF et la FORÊT

GOVERNANCE DE LA FORÊT

Une réunion des trois comités assurant la gouvernance de la forêt – comité des usagers, comité de pilotage « Fontainebleau, forêt d'Exception », comité Natura 2000 – a eu lieu le 27 janvier. Parmi les sujets évoqués, figurait le point de la procédure de modification du périmètre de la forêt de protection. La direction des territoires de la préfecture propose une série d'ajustements qui portent au total sur 26 hectares. Le président a rappelé notre position : les Amis de la forêt sont particulièrement attachés au plein respect du statut de forêt de protection qui assure une protection efficace de son intégrité et de sa biodiversité. Ainsi les ajustements éventuels ne peuvent être qu'exceptionnels, de portée limitée, de surface réduite et s'inscrire dans une logique de valorisation du patrimoine forestier ou de sécurité des usagers de la forêt. Ils doivent être en toute hypothèse compensés. Le président a émis un avis défavorable sur plusieurs projets, notamment celui concernant la piscine de la forêt, certains projets liés à l'aménagement du quartier du Bas-Bréau et l'aménagement du château de Bellefontaine. La procédure va se poursuivre avec plusieurs étapes : enquête publique, délibération des conseils municipaux, commission départementale des sites, avis du ministère de l'Agriculture, avis du Conseil d'État. De plus le président a rencontré le commissaire enquêteur chargé de l'enquête publique, auquel il a confirmé notre position.

L'ONF a évoqué les grandes lignes du plan

d'aménagement et les principales orientations de son action. Parmi celles-ci, on notera en particulier l'aménagement de certains sites ; le développement des nouveaux supports d'accueil du public comme les applications sur smartphone ; la mise en valeur des paysages, notamment à proximité de Barbizon ; la lutte contre l'érosion. Des informations ont été données sur les coupes effectuées en 2016, qui ont touché 7 % des parcelles pour un volume de 42 000 m³, contre 60 000 m³ il y a 20 ans, soit un montant inférieur à l'accroissement biologique. L'ONF a également fourni des données financières sur les actions réalisées dans le massif forestier en ce qui concerne l'accueil du public et la biodiversité. Au total, 849 000 € ont été consacrés à ces actions (auxquels s'ajoutent 140 000 € pour le centre pédagogique forestier), dont 36 % ont été affectés à la biodiversité, 46 % aux dépenses de fonctionnement, notamment la propreté, et 39 % à des opérations d'investissements.

Le problème de la propreté a été mis à l'ordre du jour à la demande de l'Association. L'ONF a consacré à ce titre dans la forêt de Fontainebleau 144 000 € en 2016. Dans son intervention, le président a estimé que la récente convention signée par l'ONF avec le SMITOM – LOMBRIC était un élément positif mais qui ne saurait à lui seul régler le problème de la croissance exponentielle des détritiques et des dépôts sauvages en forêt. Il a estimé que la nouvelle communauté d'agglomération devait se saisir de ce problème.

Il a noté que les élus étaient tout à fait conscients de l'acuité de ce problème et de la nécessité de le régler : l'état actuel de la forêt donnait une image négative du Pays de Fontainebleau à un moment où la candidature de la forêt était proposée pour son inscription au patrimoine de l'Humanité de l'UNESCO. Plusieurs intervenants ont partagé cette préoccupation et soutenu ces propositions.

RENOUVELLEMENT DU LABEL « FORÊT D'EXCEPTION »

Une nouvelle réunion du comité « Forêt d'Exception » s'est tenue, à l'ONF, le 21 mars 2017. Le label étant arrivé à son terme, il s'agissait d'en demander le renouvellement, à priori pour cinq ans, par un texte faisant le bilan du contrat de projet 2013-2017 et ouvrant des perspectives. Nos souhaits ont été entendus et un comité national s'est tenu, le 27 avril, et a validé le renouvellement du label pour le massif de Fontainebleau. L'élaboration du nouveau contrat de projet démarrera à l'automne prochain.

CIRCUIT VTT EN FORÊT

Le tracé d'un circuit VTT en forêt est suivi par un groupe réunissant l'ONF, plusieurs associations de vététistes et les AFF qui veillent en particulier à ce que ce tracé n'interfère pas avec les sentiers pédestres, notamment le sentier n° 2. Les travaux se poursuivent dans une atmosphère de coopération. La question, épineuse, de la butte de la Tour-Denecourt a été réglée et le plan du circuit a été présenté lors de notre assemblée générale. Nous poursuivons la concertation avec l'ONF et les clubs de Vététistes et l'accord semble se faire quant au Rocher Cassepot, excluant totalement un tracé occidental (sentiers Bleus, mares, etc.) au profit d'un tracé oriental empruntant pour l'essentiel des sentiers actuels non balisés.

PROPRETÉ DE LA FORÊT

Ce dossier a été évoqué au niveau du Copil « Fontainebleau forêt d'Exception » (voir plus haut) comme lors de l'assemblée générale (voir ci-dessous). Le président a reçu de nouvelles réponses à la lettre qu'il avait adressée le 29 octobre à de nombreux destinataires. Il a

reçu en particulier une lettre de M^{me} Chantal Jouanneau, vice-présidente du conseil régional, Ile de France. Dans sa réponse, elle assure que la « problématique des dépôts sauvages constitue une des priorités de notre mandature et à cet effet, la région a lancé en juillet 2016 le dispositif "Ile-de-France propre" qui vise à lutter contre ces incivilités. ». Dans ce cadre, un fonds propreté a été mis en place « dont l'objectif est d'aider financièrement les collectivités et acteurs publics dans leurs actions de lutte contre les dépôts sauvages ». Un groupe de travail, auquel participe l'ONF a également été mis en place au niveau régional. Plusieurs maires aussi ont adressé de lettres de soutien à l'action menée par l'Association. Les membres de l'Association participeront à des actions de nettoyage de la forêt, notamment à l'opération « Forêt propre » des 27 et 28 mai, dont elle est partenaire depuis plusieurs années.

MODIFICATIONS AU STATUT DE FORÊT DE PROTECTION

On rappellera que le massif forestier de Fontainebleau bénéficie du statut de forêt de Protection depuis 2002. Constatant que ce classement rendait impossible certains travaux, le ministère de l'Agriculture a préparé un projet de décret prévoyant que pourraient être autorisés des fouilles et sondages archéologiques et la recherche ou l'exploitation souterraine de ressources minérales. Ce décret, qui devait être publié en mars dernier, serait appliqué non seulement aux massifs forestiers qui, dans l'avenir pourraient bénéficier de ce statut, mais également à ceux qui, comme celui de Fontainebleau, en sont déjà bénéficiaires. Les AFF, comme d'autres associations, ont exprimé de façon très nette leur opposition à ce qui peut apparaître comme une remise en cause de ce statut qui a prouvé son efficacité contre les menaces à l'intégrité des forêts protégées. Devant l'émotion suscitée par ce texte, sa publication a été suspendue et une concertation, à laquelle notre association participe, a été organisée par le ministère et se poursuit pour résoudre les problèmes ponctuels qui se présentent dans certaines forêts en cours de classement.

**OFFICE DE TOURISME
DU PAYS DE FONTAINEBLEAU**

L'Office de tourisme de l'intercommunalité devient celui des vingt-six communes regroupées dans la communauté d'agglomération. Un nouveau conseil d'administration a été mis en place auquel participe notre association. On rappellera que l'office de tourisme du pays de Fontainebleau a déménagé dans de nouveaux locaux plus vastes et très bien aménagés, en centre-ville, place de la République : comme par le passé il présente la documentation des AFF et assure la vente de ses publications, notamment le *Guide des sentiers*.

**INSCRIPTION DE LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU
AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO**

La ville de Fontainebleau, en partenariat avec l'Office national de forêts et l'établissement public du château de Fontainebleau, a engagé, en juillet 2016, une démarche pour proposer

l'inscription de la forêt de Fontainebleau en sa qualité de « paysage culturel » au patrimoine mondial de l'UNESCO, en extension du classement du château au patrimoine mondial, prononcé en 1981. Un comité de pilotage a été constitué, ainsi qu'un comité scientifique dont sont membres les Amis de la forêt et les Amis du château, où siègent Gerard Tendron et Jean-Claude Polton. L'objectif est de constituer un dossier, très documenté et argumenté, selon un canevas impératif fixé par l'UNESCO, qui mette en évidence la valeur universelle exceptionnelle du site. Il devra également souligner l'authenticité de la valeur culturelle de la forêt, les moyens d'en assurer l'intégrité et les mesures de protection et de gestion garantissant le maintien dans le temps de la valeur universelle exceptionnelle des lieux. Le dépôt du dossier de proposition d'inscription sur la liste indicative soutenue par la France est prévu pour l'automne 2017.

II - LA VIE DE L'ASSOCIATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de notre association s'est tenue, le 25 mars, à la Maison dans la Vallée, à Avon, en présence de nombreux adhérents de même que du sous-préfet, d'élus locaux et de représentants d'associations amies. Le rapport du secrétaire général a fait apparaître que l'année 2016 avait été spécialement riche en activités et initiatives. Parmi celles-ci citons notamment la signature d'une convention avec l'ONF en vue d'assurer le dégagement des points de vue. Un groupe d'intervention rapide – GIRAFF – a été créé et équipé afin de procéder aux différents travaux d'urgence sur les sentiers et a mené aussi des travaux anti-érosion dans les zones fragiles des Trois-Pignons. Le Groupe des arbres remarquables, le GAR, a commencé la publication de carnets de promenades permettant de voir une sélection d'arbres. Un Cahier noir alertant les autorités locales sur la dégradation préoccupante de la propreté en forêt, approuvée par dix associations engagées dans la défense du

massif forestier de Fontainebleau, a été publié et a reçu un large écho. Une exposition itinérante, « l'Homme et la forêt », conçue et réalisée en concertation avec l'ONF et la Réserve de biosphère a été finalisée : elle sera prochainement inaugurée par le maire de Fontainebleau. Le rapport financier a fait apparaître pour l'exercice 2016 un excédent de 1 216 €. Plusieurs résolutions ont été adoptées. Le barème des cotisations a été revu : la cotisation des membres individuels est passée à 32 €, celle des familles à 40 €. Il a été rappelé que ces cotisations sont déductibles à hauteur des 2/3 de l'impôt sur le revenu. Par ailleurs, les mandats de deux administrateurs – François Beaux et Jean-Claude Polton – ont été renouvelés tandis que trois nouveaux administrateurs étaient élus : Dominique de La Fortelle, Julie Quélet et François Virely.

Les priorités évoquées pour 2017 ont fait l'objet d'un débat : poursuivre les actions en faveur de la propreté de la forêt; protéger la forêt contre les nuisances qui la menacent et veiller au plein

respect du statut de forêt de protection ; assurer une meilleure information en forêt, notamment par la mise en place de panneaux descriptifs pour chaque sentier ; apporter un soutien déterminé à l'inscription de la forêt à la liste du patrimoine de l'Humanité de l'UNESCO. Une motion a été adoptée sur la propreté du massif forestier : tout en rappelant les initiatives déjà prises, la motion demande que la nouvelle communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau s'implique dans les actions de propreté et qu'elle coordonne les actions dans ce domaine ; elle rappelle la demande des AFF de conclusion d'une convention de partenariat réunissant tous les acteurs en vue de répartir les compétences et les charges relatives à la collecte et au traitement des détritiques et gravats en forêt. Le président de la communauté d'agglomération, M. Pascal Gouhoury, a assuré que celle-ci était prête à assumer ses responsabilités

tés et a annoncé la création d'un groupe de travail pour suivre ce dossier.

L'assemblée générale s'est achevée par l'intervention de Pierre-Édouard Guillain, directeur de l'agence de l'ONF Île-de-France-est sur son expérience de directeur de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité.

PUBLICATION

L'Association vient de publier le *Carnet de promenades* n° 1 intitulé : « À la recherche des ronds Bleus ». Ce carnet propose dix promenades qui permettent d'aller à la recherche des arbres remarquables de la forêt identifiés par un rond bleu, ceci grâce à l'activité des bénévoles de l'Association qui forment le GAR (le Groupe des arbres remarquables). Il est en vente au siège de l'Association et dans les points de vente habituels de nos publications, au prix de 5 €.

III - LES RELATIONS EXTÉRIEURES

MANIFESTATION SPORT-SANTÉ

La ville de Fontainebleau a organisé, le 1^{er} avril, sur la place de la République nouvellement aménagée, une manifestation sur le thème du sport et de la santé. Des animations ont eu lieu toute la journée avec la participation des nombreux clubs sportifs présents avec des initiations en tous genres – golf, multisports, sport cérébral comme les échecs, Club alpin, vélo, randonnée, etc. – et des conférences ont été proposées sur le thème Sport-Santé. Les AFF étaient représentés notamment par Bertrand Dehelly et par Jean Cabane qui, à la demande de la municipalité, a donné une conférence sur les bénéfices du sport sur la santé : la forêt est en effet un merveilleux terrain de sport qu'il convient de respecter et protéger.

VISITE D'UNE DÉLÉGATION CHINOISE

Une quarantaine de responsables de l'environnement et des parcs nationaux de la région autonome de Mongolie-Intérieure (Chine) sont venus découvrir la forêt de Fontainebleau,

guidés par des membres de notre Association. Conscients des problèmes de pollution qui touchent leur pays, ces responsables chinois ont voulu voir comment l'administration forestière pouvait concilier l'accueil du public et la préservation de la biodiversité à Fontainebleau. À Franchard, ils ont découvert la RBI du Chêne-Brûlé et vu comment la lutte contre l'érosion avait été mise en place à l'entrée des gorges. Les questions nombreuses, transmises par un traducteur très efficace, ont permis à nos visiteurs de mesurer l'important écart qui existe entre nos deux pays. Leur étonnement étant très fort lorsqu'ils ont appris que soixante-cinq bénévoles AFF étaient présents en forêt, il a fallu leur expliquer quelles étaient leurs motivations. Depuis cette visite, la reproduction d'un *morin khuur*, instrument à cordes orné d'une tête de cheval, est venue enrichir notre collection de souvenirs.



RENDEZ-VOUS DU MUSÉUM

Le Muséum programme chaque année un cycle de conférences, «les Rendez-vous», sur des thèmes ayant trait à la nature et à l'environnement. Une conférence, animée par Jean-Philippe Sibley, président de l'ANVL, a eu lieu le 24 avril. Victor Avenas chargé de l'accueil du public à l'Agence Île de France-est de l'ONF, Marie Liron, vice-présidente de l'ANVL et le président des AFF sont intervenus sur ce thème. Parmi les conclusions, il a été souligné que le développement d'un tourisme de masse organisé par des sociétés commerciales, apparaît comme une menace pour le massif forestier de Fontainebleau, riche d'une biodiversité exceptionnelle mais fragile. Un accord s'est dégagé pour considérer que les manifestations de masse en forêt devaient être exceptionnelles et strictement réglementées.

CENTRE D'ÉCOTOURISME DE FRANCHARD

Le Centre d'écotourisme de Franchard sera dorénavant le siège de la Réserve de biosphère qui y assurera également l'accueil du public. Le Centre est en effet ouvert du mercredi au samedi, de 11 heures à 19 heures. Il met à la disposition du public une documentation sur la forêt et y organisera des évènements,

notamment des expositions, des conférences et des promenades en forêt. L'inauguration de ce Centre ainsi rénové a eu lieu, le 14 avril, en présence de nombreux élus et représentants de l'ONF et des associations. Les Amis de la forêt se réjouissent de la présence de la Réserve de biosphère au cœur de la forêt et de la relance de ce Centre qui devrait attirer de nombreux touristes.

L'OPÉRA MYLA ET L'ARBRE-BATEAU

Cette œuvre d'Isabelle Aboulker a été interprétée, le 21 avril, dans une version jumelée franco-allemande, par des élèves de grande section de l'école maternelle Robert-Lesourd, à Bois-le-Roi, des élèves allemands de Langenargen et des collégiens du collège Denecourt. Ils ont été accompagnés par un ensemble instrumental de parents d'élèves et de musiciens de l'école de musique «le Trait d'Union» de Bois-le-Roi. Après le spectacle, les enseignant(e)s ont partagé un buffet de l'amitié sur le thème de la forêt, préparé par les élèves et leurs familles. Les Amis de la forêt ont été présents aux différentes étapes de cette création, en particulier à l'occasion de promenades de découverte de la forêt et de sensibilisation des enfants à la protection de l'environnement et au problème des déchets.

IV - AGENDA

- **29 avril - 5 juin** : Exposition, à la mairie de Barbizon, sur « Quatre Goncourt à Barbizon ».
- **Samedi 13 mai** : Conférence sur André Billy, écrivain et ancien président des Amis de la Forêt, dans le cadre des manifestations consacrées à « Quatre Goncourt à Barbizon ».
- **Dimanche 14 mai** : Promenade « Chant d'oiseaux et plantes ».
- **Jeudi 18 mai** : Promenade réservée aux adhérents : Rendez-vous, à 14 heures, au petit parking après la croix du Grand-Veneur, sur la D 301, parcelle 763, pli 3E.
- **Samedi 20 mai** : Promenade consacrée à la botanique des zones humides.
- **Samedi 20 et dimanche 21 mai** : « Naturailes » de la ville de Fontainebleau.
- **Samedi 27 et dimanche 28 mai** : 5^e édition de l'opération « Forêt propre » organisée par l'ONF.
- **Dimanche 28 mai** : Opération de « Nettoyage en forêt » : Rendez-vous, au carrefour de l'Épine nord, D 607, parcelles 683-884, de 10 heures à 17 heures.
- **Vendredi 2, samedi 3 et dimanche 4 juin** : Festival d'histoire de l'art au château. Thème : la nature. Pays invité : les États-Unis.
- **Samedi 10 juin** : 4^e causerie-promenade sur l'histoire de la peinture de paysage.
- **Dimanche 11 juin** : Promenade de l'aube au lever du soleil (**sur inscription**).
- **Dimanche 25 juin** : Promenade dans le bois de Nemours et à Poligny.